

INTERCOMMUNALITÉS : SIX MOIS APRÈS LES MUNICIPALES**Une image consolidée dans un contexte où les critiques historiques ont du plomb dans l'aile**Levée d'embargo : **[Jeudi 15 octobre à 6h00]**

À l'heure où certain(e)s candidat(e)s à l'élection présidentielle proposent la suppression des intercommunalités à fiscalité propre, jamais le principe intercommunal n'a été aussi populaire dans l'opinion. Réalisée six mois après le renouvellement des exécutifs locaux, cette nouvelle vague du baromètre **Ifop pour Intercommunalités de France** dessine en effet un tableau globalement positif : le soutien au modèle intercommunal reste massif, la satisfaction à l'égard de l'action des intercommunalités et de leurs présidents progresse sensiblement et les critiques traditionnellement adressées à l'intercommunalité – hausse des impôts, complexité, éloignement des élus – reculent à des niveaux inédits depuis plus de dix ans.

 CHIFFRES CLÉS

1 – Six mois après les municipales, **les président(e)s des intercommunalités affichent une popularité record** avec un taux de satisfaction de **69%** (+7 points depuis 2024) : son plus haut niveau depuis 2018.

2 – Il faut dire qu'en ce début de mandat, **les Français ne cachent pas leur satisfaction à l'égard du travail accompli par leurs intercommunalités** : **73%** en sont satisfaits (+5 points par rapport à 2024).

3 – Le sentiment d'utilité des intercommunalités n'a jamais été aussi fort depuis la réforme de 2015, avec 70% des Français qui jugent leur intercommunalité « utile » (+2 points) et **85% qui estiment que celle-ci est « une bonne chose » pour leur commune**.

4 – À l'heure où le projet de loi de finances prévoit de réduire les ressources fiscales des intercommunalités de plus d'un demi-milliard d'euros, les Français sont de plus en plus nombreux (56%, +6 points) à trouver que **leur intercommunalité « utilise bien l'argent des contribuables »**.

5 - **Les critiques historiques à l'égard des intercommunalités reculent** : l'idée que l'intercommunalité « tend à une hausse des impôts locaux » n'est plus partagée que par 62% des Français contre 73% en 2013 (-11 points) tout comme celle qui affirme qu'elle « complexifie la gestion locale » (60%, -9 depuis 2013).

6 – Après une séquence électorale qui a pu être un moment de pédagogie sur ces sujets, la proportion de Français jugeant que leur intercommunalité est une institution « que l'on connaît bien » progresse de 6 points (44%, contre 38% en 2024).

7 – **La santé (76%) s'impose comme la première attente des habitants à l'égard de leur intercommunalité**, devant l'eau potable (65%), les services aux personnes (64%, +7 points) et les mobilités (61%).

 Le point de vue général de François Kraus sur l'étude :

Cette vague 2026 du baromètre marque un tournant. Jusqu'ici, l'adhésion au modèle intercommunal cohabitait avec un socle de critiques tenaces sur la fiscalité, la complexité ou l'éloignement des élus. Pour la première fois, ces critiques reculent toutes simultanément, tandis que la satisfaction à l'égard de l'action des intercommunalités et de leurs présidents progresse nettement. Si une partie de cette embellie relève d'un « effet début de mandat » qu'il conviendra de confirmer dans les prochaines vagues, elle témoigne aussi d'une maturité accrue de la perception de l'échelon intercommunal, particulièrement chez les jeunes générations. Deux défis se dessinent néanmoins : d'une part, la persistance d'un déficit de notoriété et de satisfaction dans les très grandes agglomérations, au premier rang desquelles la Métropole du Grand Paris (même si le statut particulier de cette dernière la rend plus compliqué à appréhender que les autres intercommunalités) ; d'autre part, l'émergence, en tête des attentes, d'enjeux – santé, sécurité – qui débordent largement le champ des compétences intercommunales et sur lesquels les exécutifs devront clarifier ce qu'ils peuvent, et ne peuvent pas, faire.

A) UN CONSENSUS QUI SE RENFORCE SUR L'UTILITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

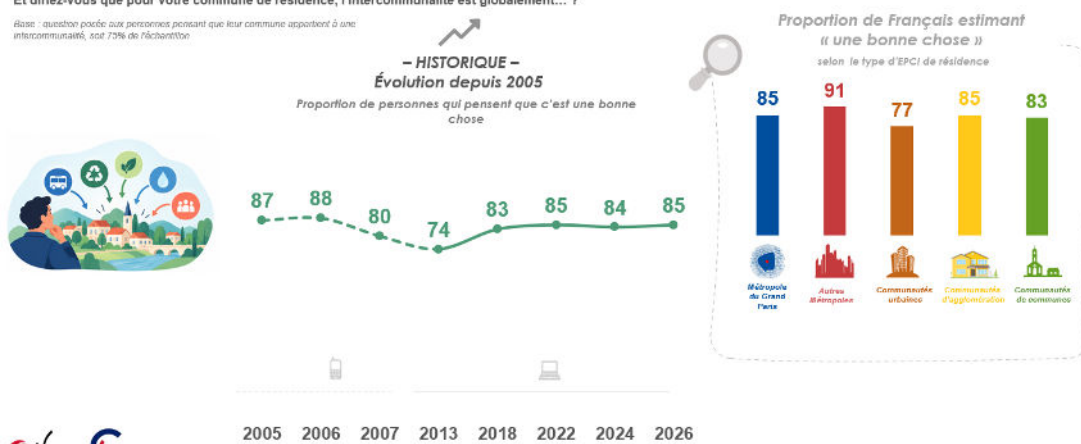
Les Français ont une perception très concrète de l'apport intercommunal à leurs services publics.

👉 **L'apport de l'intercommunalité ne se dément pas aux yeux des Français.** 85% des Français qui savent que leur commune appartient à une intercommunalité estiment que celle-ci est « une bonne chose » pour leur commune, soit un taux en hausse de 1 point depuis 2024 (84%) et de 11 points depuis 2013 (74%).

🔵 **Partagé dans tous les types de territoires – des communautés de communes (83%) aux métropoles de province (91%) –, ce jugement positif est particulièrement élevé dans les jeunes générations (ex : 96% chez les jeunes de 18-24 ans et 91% chez ceux de 25-34 ans) qui, n'ayant pas ou peu connu la commune isolée, perçoivent sans doute beaucoup plus l'intercommunalité comme un échelon « naturel » de l'action publique.**

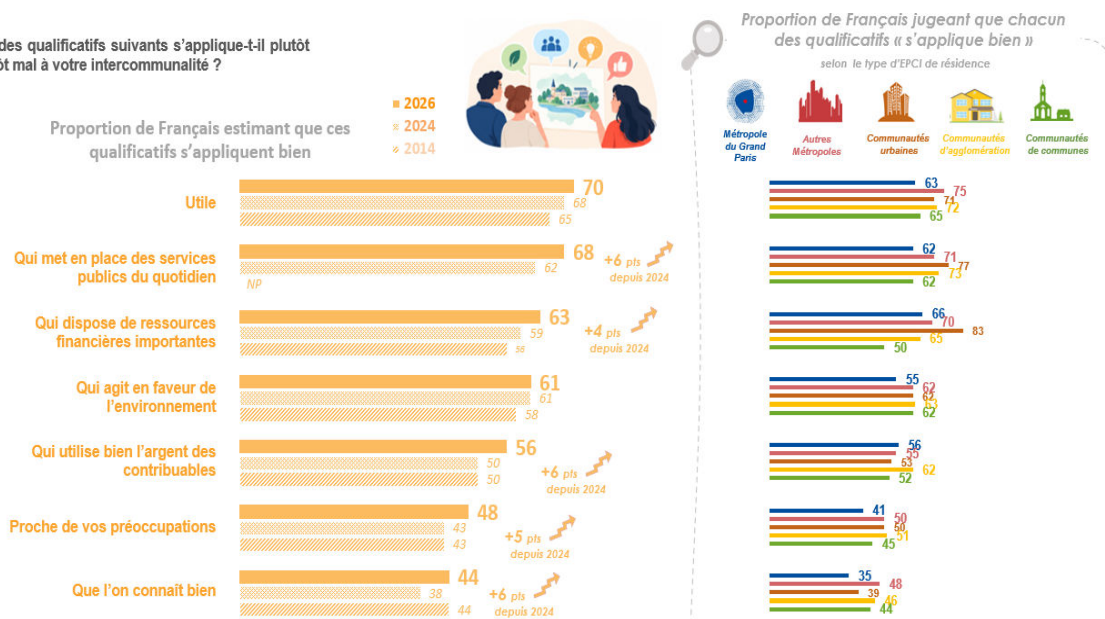
Q : Les communes sont regroupées sous la forme de communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines ou métropoles dans le cadre de ce qu'on appelle l'intercommunalité. Et diriez-vous que pour votre commune de résidence, l'intercommunalité est globalement... ?

Note : question posée aux personnes pensant que leur commune appartient à une intercommunalité, soit 79% de l'échantillon



👉 **L'utilité de l'intercommunalité est aussi saluée par une proportion croissante de la population. Ainsi, le nombre de Français jugeant leur propre intercommunalité « utile » atteint cette année un niveau record (70%, contre 68% en 2024 et 65% en 2014), tout comme ceux qui estiment qu'elle « met en place des services publics du quotidien » (+6 points en deux ans, à 68%). Il faut dire que cette opinion positive s'appuie sur une perception très concrète de l'apport intercommunal pour sa commune, notamment dans sa capacité à « offrir de nouveaux services (...) collectifs aux habitants » (80%, +4 points en deux ans) ou à « mettre en commun les moyens des communes autour d'un projet cohérent » (83%, +1 point depuis 2024).**

Q : Chacun des qualificatifs suivants s'applique-t-il plutôt bien ou plutôt mal à votre intercommunalité ?



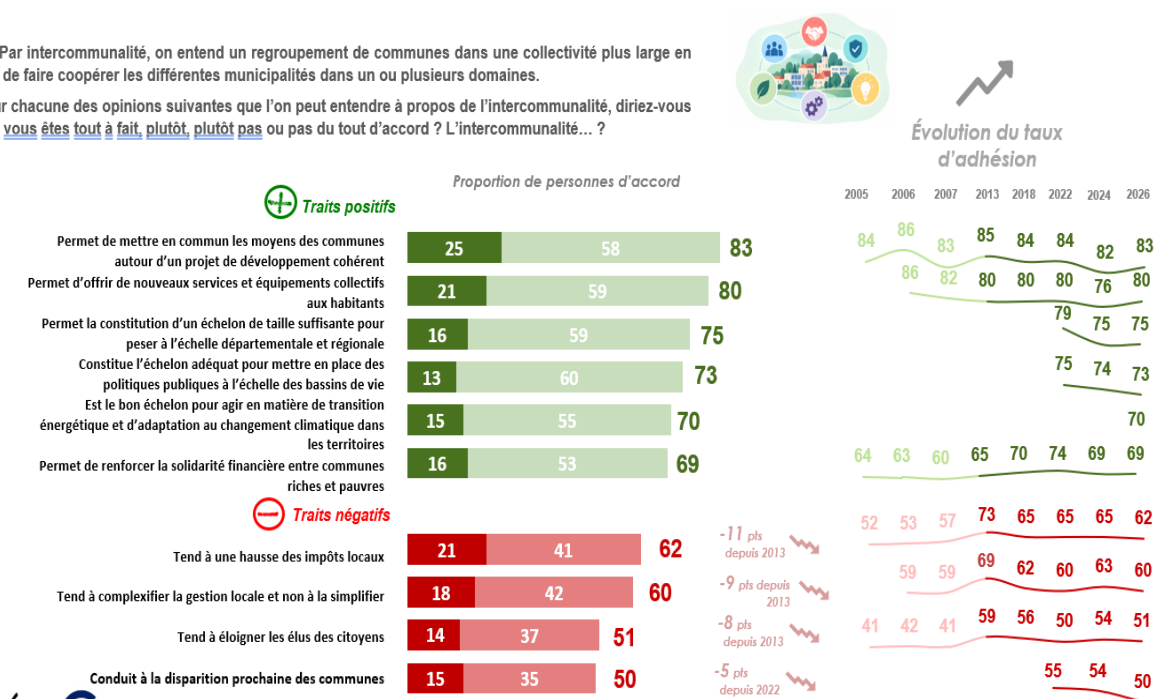
B) LES CRITIQUES ADRESSÉES HISTORIQUEMENT À L'INTERCOMMUNALITÉ ONT DU PLOMB DANS L'AILE

👉 C'est un des enseignements les plus marquants de cette vague : les reproches traditionnellement adressés à l'intercommunalité reculent tous, tombant à leur niveau le plus bas depuis 2013.

Dans le contexte où le scrutin municipal de mars 2026 a pu être un moment de pédagogie sur ce sujet, on note que la crainte selon laquelle l'intercommunalité est de nature à conduire « à la disparition prochaine des communes » n'est plus exprimée que par un Français sur deux (50%, -4 points depuis 2024). De même, le sentiment qu'elle « tend à complexifier la gestion locale et non à la simplifier » tombe à 60% (-3 points depuis 2024) ou « à éloigner les élus des citoyens » (-3 points depuis 2024). Enfin, l'idée que l'intercommunalité « tend à une hausse des impôts locaux » n'est plus partagée que par 62% des Français contre 73% en 2013 (-11 points).

Q : Par intercommunalité, on entend un regroupement de communes dans une collectivité plus large en vue de faire coopérer les différentes municipalités dans un ou plusieurs domaines.

Pour chacune des opinions suivantes que l'on peut entendre à propos de l'intercommunalité, diriez-vous que vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord ? L'intercommunalité...



🧠 La critique sur le plan fiscal reste néanmoins plus vive dans les noyaux électoraux de la droite modérée – 65 ans et plus (69%), électeurs de LR-DVD aux législatives de 2024 (71%), communes rurales (66%) – et radicale : ouvriers (65%), électeurs du RN et ses alliés (68%)... À l'inverse, elle est nettement moins répandue chez les jeunes (52% des 18-24 ans) et les cadres (53%).

👉 Ce recul des critiques va de pair avec une meilleure appréciation de la gestion financière des intercommunalités dans un contexte où l'échelon gouvernemental est, lui, de plus en plus décrédibilisé sur ce sujet.

56% des Français jugent que leur intercommunalité « utilise bien l'argent des contribuables », soit 6 points de plus qu'en 2024. Dans le même temps, 63% des personnes interrogées (+4 points depuis 2024) estiment qu'elle « dispose de ressources financières importantes » – un sentiment qui culmine à 83% dans les communautés urbaines mais tombe à 50% dans les communautés de communes, où la contrainte budgétaire est manifestement la mieux perçue.

🗣️ Le point de vue de **François Kraus** de l'Ifop : Le recul simultané de toutes les critiques historiques envers les intercommunalités – fiscalité, complexité, éloignement, disparition des communes – est un signal fort : vingt-cinq ans après la loi Chevènement et dix ans après la loi NOTRe, l'intercommunalité est de moins en moins perçue comme une menace pour la commune et de plus en plus comme un outil au service de celle-ci. Cela tient aussi peut-être à un contexte national marqué par les débats sur la dette et les économies demandées aux collectivités, les intercommunalités bénéficient d'un crédit de bonne gestion que n'ont pas forcément les autres échelons, et notamment l'échelon national.

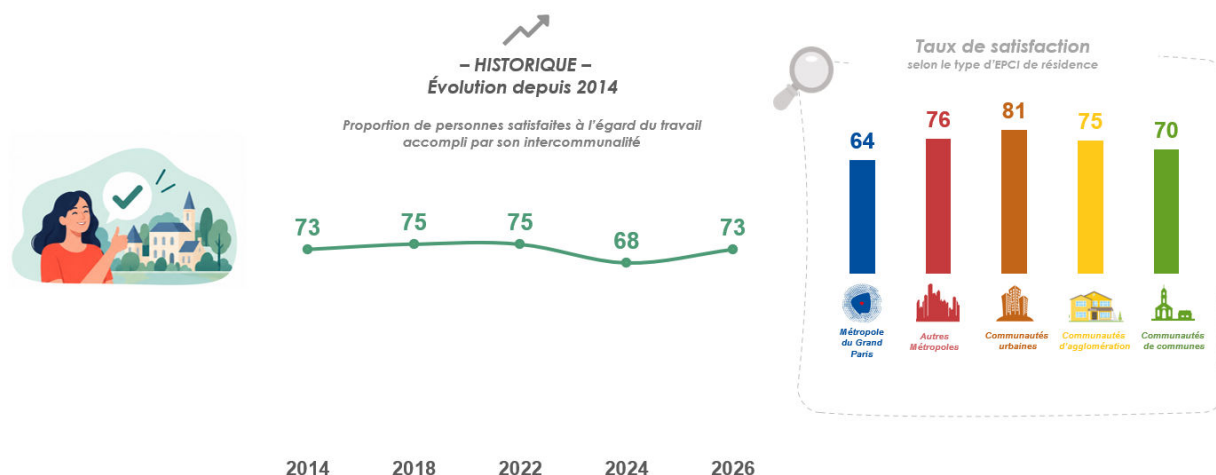
C) UNE HAUSSE DE LA SATISFACTION À L'ÉGARD DES INTERCOMMUNALITÉS ET DE LEURS EXÉCUTIFS QUI VA DE PAIR AVEC UNE MEILLEURE IDENTIFICATION

➡ Après le creux observé en 2024 (68%), la satisfaction à l'égard du travail accompli par son intercommunalité remonte nettement à 73% (+5 points), retrouvant ainsi son niveau de 2014.

🔵 Ce taux de satisfaction est le plus élevé dans les communautés urbaines (81%) et les métropoles de province (76%), et le plus faible dans la Métropole du Grand Paris (64%), confirmant la difficulté spécifique de cette dernière à faire exister son action aux yeux des habitants. Les jeunes se distinguent une nouvelle fois par leur enthousiasme (87% des 18-24 ans), tout comme les habitants des villes isolées (85%), alors que les habitants des banlieues populaires restent plus réservés (57%).

LA SATISFACTION À L'ÉGARD DU TRAVAIL ACCOMPLI PAR SON INTERCOMMUNALITÉ

Q : De manière générale, êtes-vous satisfait ou mécontent de l'action de votre intercommunalité sur l'ensemble du territoire relevant de sa compétence ?

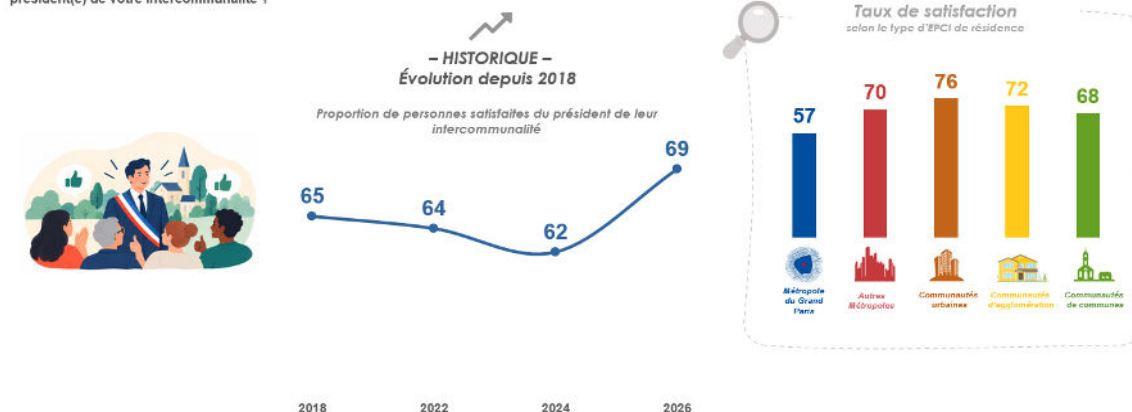


➡ Cette tendance observée pour l'institution se retrouve chez les personnes incarnant l'exécutif intercommunal avec une progression spectaculaire du taux de satisfaction des président(e)s (+7 points de plus qu'en 2024) au point d'atteindre cette année un niveau record (69%) depuis 2018.

🔵 Six mois après l'installation des nouveaux exécutifs, cette embellie doit évidemment être lue à l'aune d'un « effet début de mandat » : la popularité est traditionnellement forte dans les mois qui suivent une élection, et ce quel que soit le profil de l' élu : les présidents nouvellement élus (70%) n'étant pas mieux notés que les présidents réélus (69%). Elle traduit aussi, sans doute, la plus grande exposition des enjeux intercommunaux et des personnalités qui les portent pendant la campagne. Là encore, les écarts territoriaux sont marqués : 76% de satisfaits dans les communautés urbaines, mais seulement 57% dans la Métropole du Grand Paris.

LA SATISFACTION À L'ÉGARD DU PRÉSIDENT DE SON INTERCOMMUNALITÉ

Q : Globalement, êtes-vous très satisfait, assez satisfait, pas vraiment satisfait ou pas satisfait du tout du / de la président(e) de votre intercommunalité ?

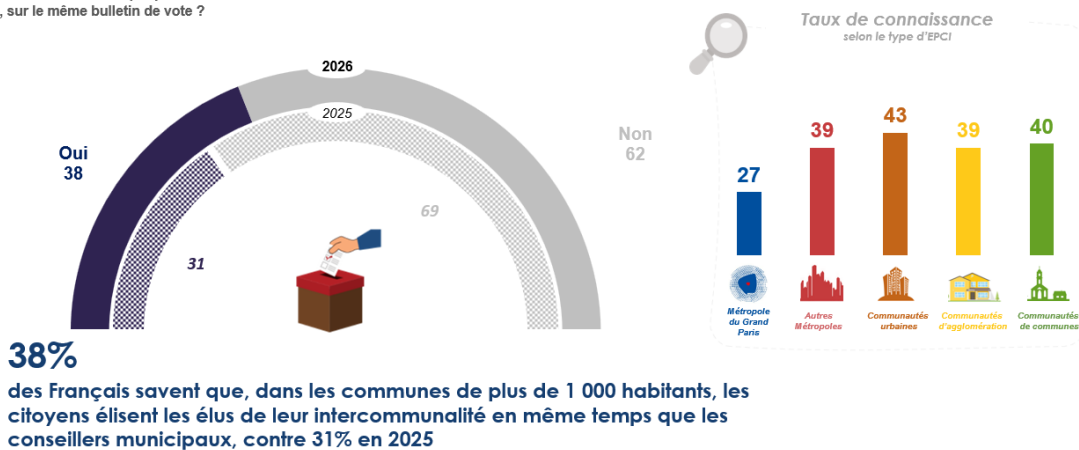


👉 Il faut dire que la dernière campagne électorale semble en effet avoir contribué à une meilleure connaissance de l'institution et de ses élus. La proportion de Français jugeant que leur intercommunalité est une institution « que l'on connaît bien » progresse de 6 points (44%, contre 38% en 2024) et leur niveau de connaissance du président de l'intercommunalité gagne 2 points (42%, contre 40% en 2024). Mieux : 38% des Français savent désormais que, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux, contre 31% seulement un an plus tôt (+7 points). Enfin, 60% déclarent connaître, au moins vaguement, la répartition des compétences entre l'État et les différentes collectivités locales.

🔵 Ces progrès ne doivent pas masquer la persistance de fortes inégalités 31% des 18-24 ans (contre 52% des 65 ans et plus) et de 37% des femmes (contre 47% des hommes). De même, le mode de scrutin fléché n'est connu que de 29% des ouvriers et des 18-24 ans.

LA CONNAISSANCE DU MODE D'ÉLECTION DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS

Q : Saviez-vous que, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les citoyens élisent les élus de leur intercommunalité en même temps que les conseillers municipaux, sur le même bulletin de vote ?



🗣️ Le point de vue de **François Kraus** de l'Ifop : La hausse conjointe de la satisfaction, de la notoriété et de la connaissance du mode d'élection suggère que la fin de mandat (2024-2026) et la campagne électorale de 2026 ont été, plus que les précédentes, un moment de pédagogie intercommunale. Mais cette dynamique reste fragile : l'« effet début de mandat » s'estompe généralement au bout de douze à dix-huit mois, et les écarts entre territoires montrent que l'incarnation de l'action intercommunale reste le principal défi des exécutifs, surtout dans les grandes agglomérations.

DES ENJEUX INTERCOMMUNAUX ENCORE INSUFFISAMMENT TRAITÉS PENDANT LA CAMPAGNE DES MUNICIPALES 2026

Si la campagne de mars 2026 semble avoir permis une meilleure connaissance de l'intercommunalité, elle laisse un goût d'inachevé : 39% des Français estiment que les enjeux liés à leur intercommunalité ont été « insuffisamment traités » pendant la campagne des municipales, contre 33% qui les jugent « traités comme il faut » et 3% seulement « trop traités » – un quart (25%) ne se prononçant pas. Ce sentiment d'insuffisance est maximal dans la Métropole du Grand Paris (50%) et dans les communautés de communes (44%), et minimal dans les communautés d'agglomération (32%). Il est aussi plus répandu chez les sympathisants de gauche (51% chez LFI, 50% au PS, 49% chez les Écologistes) que chez ceux de Renaissance (30%), ainsi que chez les cadres (46%) et les diplômés du supérieur (43-46%) – autrement dit, chez les publics les plus au fait du rôle des intercommunalités.

D) DES ATTENTES RECENTRÉES SUR LES SERVICES DU QUOTIDIEN... ET SUR DE NOUVEAUX ENJEUX QUI DÉBORDENT LES COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES

👉 De manière générale, l'intercommunalité est jugée plus proche des préoccupations de ses habitants : 48% des Français estiment que le qualificatif « proche de vos préoccupations » s'applique bien à leur intercommunalité, soit 5 points de plus qu'en 2024.

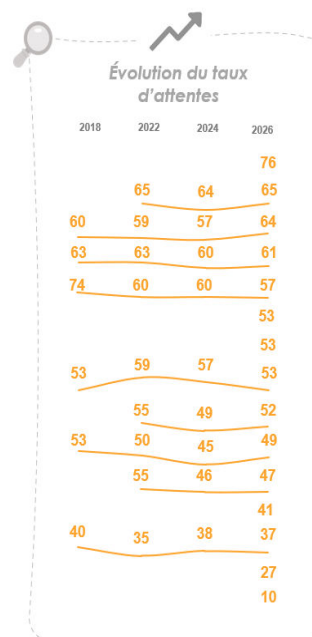
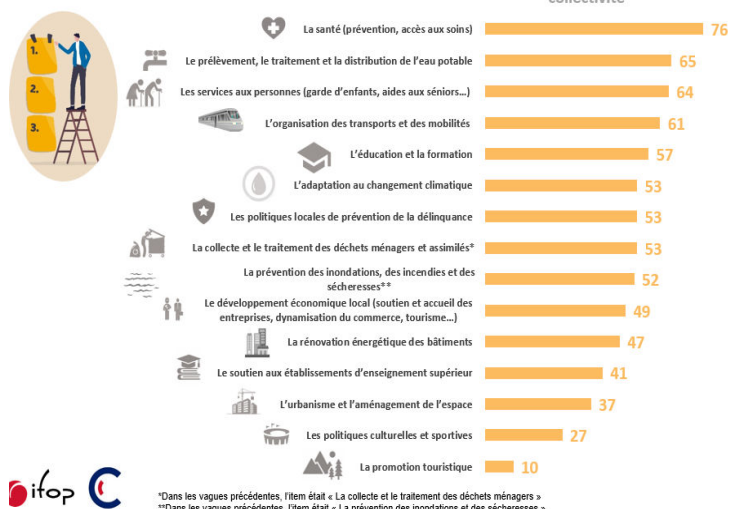
🗳️ Ce sentiment est particulièrement fort chez les 18-24 ans (59%), dans les villes isolées (60%) et les villes-centres (55%), mais reste minoritaire dans les banlieues populaires (35%) et les intercommunalités de moins de 15 000 habitants (39%).

👉 La hiérarchie des attentes est, elle, stable sur le cœur de métier des intercommunalités : l'eau potable (65%, +1 point), les mobilités (61%, +1 point) et les déchets (53%, -4 points) demeurent des sujets jugés prioritaires par une majorité de Français.

La nouveauté de cette vague tient à l'irruption au premier rang de la santé (nouvel item qui n'avait pas été posé les années précédentes), jugée prioritaire par 76% des Français, soit onze points devant l'eau potable. Cette première position n'est pas une surprise tant le sujet est cité au niveau national par les Français¹. Les services aux personnes (accueil d'enfants, aide aux seniors) progressent fortement (64%, +7 points), notamment chez les 65 ans et plus (70%) et dans les communautés de communes et d'agglomération (67%). Les politiques locales de prévention de la délinquance, mesurées pour la première fois, sont jugées prioritaires par 53% des Français -. À l'inverse, l'éducation et la formation (57%, -3 points) reculent légèrement.

LES ATTENTES DES HABITANTS À L'ÉGARD DE LEUR INTERCOMMUNALITÉ

Q : Pour chacun des thèmes suivants, diriez-vous qu'il s'agit d'un sujet sur lequel votre intercommunalité devrait agir de manière... ?



🗳️ Les attentes varient sensiblement selon le type de territoire : l'organisation des transports est une priorité pour 71% des habitants de la Métropole du Grand Paris (contre 58% dans les communautés d'agglomération), tandis que les services aux personnes sont davantage attendus dans les communautés de communes et d'agglomération (67%) que dans les métropoles (59-60%).

🗳️ Le point de vue de **François Kraus** de l'**Ifop** : Autrement dit, les problématiques propres à chaque type de territoire sont bien perçues et reconnues par les habitants. Mais les nouveaux enjeux qui montent – santé, sécurité – sont aussi ceux sur lesquels les intercommunalités se positionnent progressivement sans être totalement identifiées.

¹ La santé est jugée « prioritaire » par 86 % des Français en août 2026 (premier item).

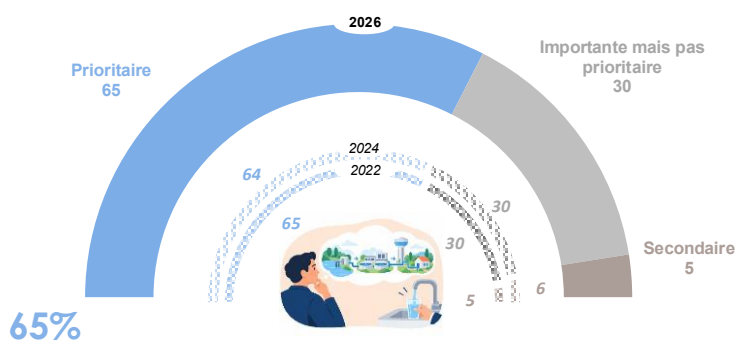
Etude Ifop-Fiducial pour Sud radio réalisée du 25 au 26 août 2026 par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

E) L'INTERCOMMUNALITÉ RECONNUE COMME LE BON ÉCHELON POUR AGIR EN MATIÈRE D'EAU ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

👉 Deux ans après le débat sur le transfert obligatoire de la compétence « eau et assainissement », l'eau potable demeure la première attente des Français parmi les compétences historiques de l'intercommunalité : 65% jugent que celle-ci devrait agir de manière prioritaire sur « le prélèvement, le traitement et la distribution de l'eau potable », un niveau remarquablement stable depuis 2022 (65% en 2022, 64% en 2024).

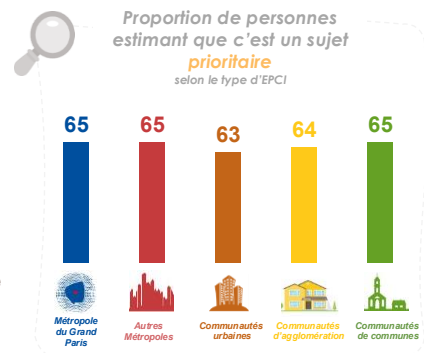
Fait notable, cette attente est homogène sur l'ensemble du territoire : 65% dans les communautés de communes comme dans la Métropole du Grand Paris et les métropoles de province, 64% dans les communautés d'agglomération, 63% dans les communautés urbaines. La prévention des inondations, des incendies et des sécheresses, qui lui est étroitement liée, progresse pour sa part de 3 points (52%) et atteint 57% dans les communautés urbaines et 56% dans la Métropole du Grand Paris.

Q : Pour chacun des thèmes suivants, diriez-vous qu'il s'agit d'un sujet sur lequel votre intercommunalité devrait agir de manière... ?
« Le prélèvement, le traitement et la distribution de l'eau potable »



65%

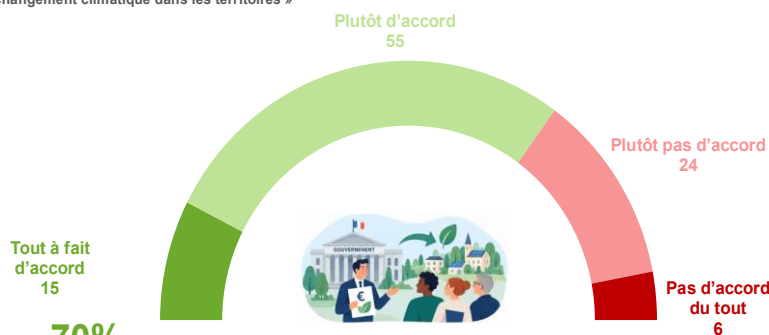
des Français estiment que le prélèvement, le traitement et la distribution de l'eau potable est un sujet sur lequel leur intercommunalité devrait agir de manière prioritaire



👉 Interrogés pour la 1^{ère} fois sur ce point, 70% des Français voient dans l'intercommunalité le bon échelon pour agir dans les territoires en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

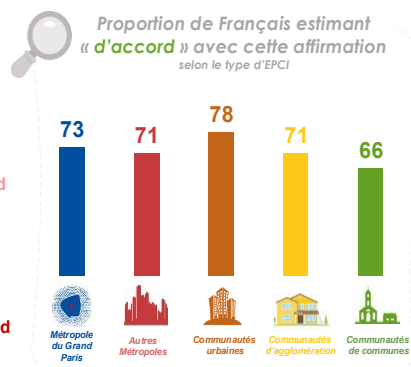
Cette légitimité est reconnue dans tous les types de territoires, avec un pic dans les métropoles de province (78%) et un plancher dans les communautés de communes (66%). Elle rejoint le jugement porté sur l'action concrète des intercommunalités : 61% des Français considèrent que le qualificatif « agit en faveur de l'environnement » s'applique bien à la leur, un niveau en légère hausse depuis 2014 (58%), partagé de manière homogène (62-63%) dans tous les types d'intercommunalités hormis la Métropole du Grand Paris (55%).

Q : Pour chacune des opinions suivantes que l'on peut entendre à propos de l'intercommunalité, diriez-vous que vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord ?
« L'intercommunalité est le bon échelon pour agir en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique dans les territoires »



70%

des Français estiment que l'intercommunalité est le bon échelon pour agir en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique dans les territoires



👉 Pour autant, l'adaptation au changement climatique est jugée prioritaire par 53% des Français et la rénovation énergétique des bâtiments par 47% (+1 point), soit à des niveaux légèrement inférieurs à ceux pour l'eau et les déchets.

Ces attentes sont nettement plus marquées dans les territoires urbains denses : 62% des habitants de la Métropole du Grand Paris considèrent l'adaptation au changement climatique comme prioritaire (contre 50% dans les communautés de communes) et 65% y jugent prioritaire la rénovation énergétique des bâtiments (contre 39% dans les communautés de communes). La transition écologique apparaît ainsi comme un enjeu dont la légitimité intercommunale est acquise, mais dont la traduction en attente prioritaire reste, pour l'heure, un phénomène surtout métropolitain.

François Kraus, directeur du pôle « Politique/Actualités »

Léo Major, chargé d'études au pôle « Politique/Actualités »

 Le point de vue général de François Kraus sur l'étude :

Cette vague 2026 du baromètre Ifop – Intercommunalités de France marque un tournant. Jusqu'ici, l'adhésion au modèle intercommunal cohabitait avec un socle de critiques tenaces sur la fiscalité, la complexité et l'éloignement des élus. Pour la première fois, ces critiques reculent toutes simultanément, tandis que la satisfaction à l'égard de l'action des intercommunalités et de leurs présidents progresse nettement. Si une partie de cette embellie relève d'un « effet début de mandat » qu'il conviendra de confirmer dans les prochaines vagues, elle témoigne aussi d'une maturité accrue de la perception de l'échelon intercommunal, particulièrement chez les jeunes générations. Deux défis se dessinent néanmoins : d'une part, la persistance d'un déficit de notoriété et de satisfaction dans les très grandes agglomérations, au premier rang desquelles la Métropole du Grand Paris ; d'autre part, l'émergence, en tête des attentes, d'enjeux – santé, sécurité – qui conforte les intercommunalités d'ores et déjà engagées sur ces sujets et qui pourrait pousser à agir un certain nombre d'intercommunalités encore peu investies sur ces sujets.

POUR CITER CETTE ÉTUDE, IL FAUT UTILISER À MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE :

« Étude Ifop pour Intercommunalités de France réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 15 septembre 2026 auprès d'un échantillon national représentatif de 2 044 personnes âgées de 18 ans et plus. »

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les rappels sont issus des précédentes vagues du baromètre Ifop / Intercommunalités de France (2005 à 2025).

CONTACT PRESSE INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE :

Yoann Jacquet - 06 71 50 65 88 – y.jacquet@intercommunalites.fr

François Kraus (Dir. du pôle « Politique / Actualités ») - 06 61 00 37 76 – francois.kraus@ifop.com